

## Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 8 septembre 2020 à 19 h

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04** Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 août 2020 à 19 h.
- 10.05** Amender la résolution numéro CA20 29 0155 adoptée à la séance du 3 août 2020 en modifiant le texte comme suit : « l'arrêté ministériel numéro 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec » au lieu de « l'arrêté ministériel numéro 2020-033 pris par la ministre de la Santé et des services sociaux du Québec ».
- 10.06** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de correction relatif au règlement CA29 0040-43 adopté à la séance ordinaire du 3 août 2020 afin de modifier la grille des spécifications pour que la note 5 soit dans la colonne c3c au lieu de la colonne c3b.
- 10.07** Les élus du conseil d'arrondissement souhaitent une excellente rentrée scolaire à tous les élèves montréalais et montréalaises et un bon succès dans leur réussite tout au long de l'année, qu'ils réitèrent l'importance de la persévérance scolaire, particulièrement pour ce retour en classe, et soulignent, par cette résolution, leur soutien !

#### 20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Octroyer des subventions totalisant 92 625.15 \$ aux quatre organismes suivants dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023):
  - CIMOI - Bris d'isolement et initiation à l'informatique pour femmes immigrantes - 20 877 \$
  - Cloverdale Multi-Ressources inc - Amusons-nous à la joujouthèque LUDI - 9 998,90 \$
  - Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est - Accompagne-moi dans mes arts - 30 236 \$
  - AJOI - Travail de rue / milieu Pierrefonds-Roxboro - 31 513 \$

Approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et chacun des organismes, établissant les modalités et les conditions de versement de ces subventions, et autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer les conventions au nom de l'arrondissement.

- 20.02** Accepter l'offre du conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, de mandater la Direction du service de la culture pour conclure une entente forfaitaire pour la gestion des redevances avec l'organisme ENTANDEM, mandataire de la SOCAN et de RÉ:SONNE, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2023, pour la facturation, la perception et la réception des droits de licence payables pour l'exécution en public des enregistrements sonores publiés dans le répertoire de RÉ:SONNE et/ou des œuvres musicales du répertoire de la SOCAN lors d'activités ou événements dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Autoriser le paiement d'une somme de 4 794,46 \$, taxes incluses, pour les années 2019 et 2020 et des paiements suivants pour les années subséquentes : 2021 : 2427,89 \$; 2022 : 2458,25 \$ et 2023 : 2488,97 \$.
- 20.03** Accorder des subventions totalisant la somme de 70 000 \$ répartie comme suit : 45 000 \$ à l'organisme communautaire Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île pour le projet Open Gyms Pierrefonds et 25 000 \$ à l'organisme Projet de prévention des toxicomanies : Cumulus, dans le cadre du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2020. Approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et chacun des organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces subventions, et autoriser madame Louise Zampini, chef de division Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer les conventions au nom de la Ville.

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Reddition financière au montant de 127 170,12 \$ pour la période du 27 juin au 31 juillet 2020.

### **40 – Réglementation**

- 40.01** Prendre acte du dépôt par le secrétaire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du certificat du processus de demande d'approbation référendaire des personnes habiles à voter sur le règlement CA29 0040-42 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin d'apporter les modifications suivantes : ajout de l'article 65.1 relativement aux kiosques saisonniers pour la vente extérieure de fruits et légumes et modification de l'article 311 afin d'ajouter les panneaux de type « sandwich » comme enseigne temporaire autorisée.
- 40.02** Adoption du règlement CA29 0040-42 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d'apporter les modifications suivantes : ajouter l'article 65.1 relatif aux kiosques saisonniers pour la vente extérieure de fruits et légumes et ajouter à l'article 311 les panneaux de type « Sandwich » comme enseigne temporaire autorisée.
- 40.03** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative au règlement CA29 0040-44 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins de retirer le lot 5 609 491, délimité à l'ouest par la rue Rose, à l'est par la Rivière des Prairies, au sud par les terrains du Collège Beaubois et au nord par le parc des Anciens Combattants, de la zone communautaire P-8-458-2 et de l'intégrer à la zone communautaire existante P-8-458 pour agrandir le parc des Anciens Combattants, tenue du 8 au 21 août 2020 conformément aux dispositions des arrêtés ministériels numéros 2020-033 et 2020-049 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de la Loi sur la santé publique.
- 40.04** Adoption du second projet de règlement numéro CA29 0040-44 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins de retirer le lot 5 609 491, délimité à l'ouest par la rue Rose, à l'est par la Rivière des Prairies, au sud par les terrains du Collège Beaubois et au nord par le parc des Anciens Combattants, de la zone communautaire P-8-458-2 et de l'intégrer à la zone communautaire existante P-8-458 pour agrandir le parc des Anciens Combattants. Poursuivre la procédure d'adoption de ce projet de règlement conformément aux règles de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, en apportant les adaptations nécessaires à la procédure référendaire, notamment en établissant un processus à distance d'enregistrement des personnes habiles à voter et, le cas échéant, en organisant la tenue d'un référendum par correspondance, selon les modalités prévues par le Règlement sur le vote par correspondance.
- 40.05** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative à la demande de dérogation mineure pour le 4, rue Paquette tenue du 8 au 21 août 2020 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-049 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de la Loi sur la santé publique.
- 40.06** Dérogation mineure numéro 3002169214 concernant le lot 6 243 917, adresse 4 rue Paquette afin de permettre dans la zone H1-7-401, la relocalisation de l'entrée charretière : à une distance de 1,27 m de l'intersection au lieu du minimum de 7,5 m, autorisée pour une largeur de terrain de 19,0 m au lieu du minimum de 20,0 m et un pourcentage de gazon de 40 % de la cour avant au lieu du minimum de 50 %.

- 40.07** Décréter que la demande de dérogation mineure numéro 3002133774 concernant le lot 5 829 601, adresse 20600 boulevard Gouin Ouest, visant à permettre un matériau de revêtement autre que ceux autorisés pour les murs extérieurs, soit le Suretouch, fasse l'objet d'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours en vertu de l'arrêté ministériel n° 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec.
- 40.08** Décréter que la demande de dérogation mineure numéro 3002093454 concernant le lot 1 390 128, adresse 46, 14e Avenue, visant à régulariser la distance entre le bâtiment principal et la ligne latérale du côté est, fasse l'objet d'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours en vertu de l'arrêté ministériel n° 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec.
- 40.09** Décréter que la demande de dérogation mineure numéro 3001984214 concernant le lot 1 347 982, adresse 17284 rue Julie, visant à régulariser la distance entre le bâtiment principal existant et la ligne avant, fasse l'objet d'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours en vertu de l'arrêté ministériel n° 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec.
- 40.10** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 13704, rue David - Lot 1 368 854.
- 40.11** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 4852, rue Félix-McLernan - Lot 6 008 324.
- 40.12** P.I.I.A.- Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 4854, rue Félix-McLernan - Lot 6 008 325.
- 40.13** P.I.I.A.- Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial jumelé de deux étages au 4856, rue Félix-McLernan - Lot 4 622 944.
- 40.14** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial jumelé de deux étages au 4858, rue Félix-McLernan - Lot 4 622 945.
- 40.15** P.I.I.A. - Construction d'un agrandissement à une habitation unifamiliale au 4, 13<sup>e</sup> Rue - Lot 1 390 017.
- 40.16** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment intergénérationnel isolé de deux étages au 74, rue Deslauriers - Lot 1 899 986.
- 40.17** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 5054, rue Léger - Lot 1 169 773.
- 40.18** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 19101, boulevard Gouin Ouest - Lot 1 977 431.
- 40.19** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 4709, rue Eldor-Daigneault - Lot 6 008 323.

## **50 – Ressources humaines**

- 50.01** Autoriser les modifications suivantes à la structure organisationnelle de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro : modifier l'appellation du nom de la Direction pour: « Direction - Développement du territoire et études techniques » et modifier l'appellation du titre d'emploi du directeur de cette direction, par les étapes suivantes : abolition en différé du poste numéro 28770 lors du départ à la retraite de la titulaire actuelle et création d'un poste permanent sans affectation permanente de « Directeur - Développement du territoire et études techniques » à compter de l'adoption de la présente.

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance